



Sections de l'Oise

- Conseil Départemental de l'Action Sociale de l'Oise -

CDAS du 22 juin 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

lorsque vous nous avez fait part de votre projet de relogement de la délégation de l'action sociale en Groupe de Travail du CHS-CT le 23 mars 2015, vous avez voulu nous faire croire que vous nous le présentiez « *très en amont* », que « *rien n'était décidé* », que « *tout pouvait changer* ».

D'emblée, les représentants du personnel ont signifié leur préférence pour un relogement en rez-de-chaussée, qui permettait à l'évidence une meilleure confidentialité, une meilleure accessibilité, une meilleure sécurité, et des meilleures conditions de travail pour nos collègues de la délégation.

Vous nous avez alors fait part de votre surprise, prétextant qu'il n'y avait pas de possibilité en rez-de-chaussée.

Pourtant, aujourd'hui, vous semblez avoir miraculeusement trouvé de la place pour installer le PRS, là où vous auriez pu reloger dans des conditions bien meilleures notre délégation départementale de l'action sociale.

C'est pourquoi nous demandons en urgence :

- l'avis du médecin coordonnateur régional sur le relogement de l'action sociale,
- et le passage du commissaire de la DGFIP pour expertiser l'évolution de nos conditions de sécurité.